

## Le périphrase

### Citations et langue étrangère

Les termes d'origine étrangère lexicalisés en français s'écrivent en romain (in, off, paella...)

Les citations, quelle que soit la langue (alphabet latin), ne se traduisent pas dans le texte de l'article.

Pour les langues autres que le français, l'espagnol et l'anglais, la traduction doit figurer en note de bas de page.

	Langue française	Autres langues
Citation	> 3 lignes : retrait romain sans guillemets. [Ponctuation française]	> 3 lignes : retrait droit sans guillemets. [ponctuation de l'autre langue]
	< 3 lignes : dans le texte entre guillemets doubles « ... » [Ponctuation française]	< 3 lignes : dans le texte entre guillemets français doubles « ... » [Ponctuation française]
Mot ou expression isolé	Mis en valeur ou néologisme : romain entre guillemets doubles : - Le verbe « dire » - Les « salauds » Les « hétérogays » - Surnommé « le foutriquet »	Italique sans guillemets : - <i>Los gays ; el percing.</i> - <i>El burn out.</i> - Surnommé <i>La Coronela.</i>
Mot isolé dans une citation	Mis en valeur : romain entre guillemets doubles.	
Les noms propres (institutions)	Majuscule à l'initiale	Majuscules (romain/sans guillemet) : - L'ETA - Le FBI - Le Golden Gate - L'Archivo general de la Administración

Si la citation est complète et comprend un signe de ponctuation final, ce signe est à l'intérieur des guillemets. Il est alors inutile d'ajouter un point après si la phrase contenant les guillemets est finie. Dans le cas contraire, le signe de ponctuation final, se situe après les guillemets fermants.

### Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont données dans le corps du texte et non en note, ce qui évite la longue liste des « op. cit. » et « Ibid. » en bas de page.

La bibliographie est donnée en fin d'article.

## Publication séparée

### 1. Référence intégrée au texte

Pour cela, chaque fois qu'il sera nécessaire, on indiquera le nom de l'auteur d'où provient la référence, entre parenthèses et en majuscule, suivi de la date de l'ouvrage auquel on fait référence et de la page, si nécessaire. Les termes seront séparés par une virgule, entre le nom et la date, puis par deux points pour indiquer la page. Il n'est pas nécessaire d'écrire « p. » devant le numéro de page.

Ex : « Para escribir novelas, una mujer debe tener dinero y un cuarto propio » (WOOLF, 2004 : 4).

**Lorsqu'on se réfère à plusieurs ouvrages d'un même auteur, publiés la même année**, on les identifiera par des lettres, immédiatement collées à la date.

Ex : Virginia Woolf disait également : « L'art de création demande pour s'accomplir qu'ait lieu dans l'esprit une certaine collaboration entre la femme et l'homme. [...] L'esprit tout entier doit s'ouvrir largement et nous devons avoir l'impression que l'écrivain communique son expérience avec une plénitude entière. » (WOOLF, 1992a : 156-157).

### 2. Bibliographie

Le modèle général est le suivant :

Nom Prénom (année, Volume, Édition), *Titre*, Lieu, Éditeur, Collection.

Ex. : Poux Luc (1984, I, 2<sup>e</sup> éd.), *Vie*, Paris, Aujourd'hui, coll. Pays.

N.B. : Lorsque l'édition citée n'est pas l'originale, on placera juste après la date de l'ouvrage consulté, celle de la 1<sup>re</sup> édition entre crochets.

Beals Carleton (1971 [1931]), *Mexican Maze*, Westport, Connecticut, Greenwood Press.

Genet Jean (1982 [1949]), *Journal du voleur*, Paris, Gallimard, coll. Folio.

**Lorsqu'on mentionne plusieurs ouvrages d'un même auteur**, le nom de celui-ci est donné une seule fois, les titres suivants étant précédés d'un tiret long.

Lorsqu'on mentionne plusieurs ouvrages d'un même auteur publiés la même année, on les distingue par l'ordre alphanumérique (2007a), (2007b), (2007c).

Ex : Amicola José (2000), *Camp y posvanguardia. Manifestaciones culturales de un siglo fenecido*, Buenos Aires, Paidós.

— (2007a), *La batalla entre hombres y mujeres*, Rosario, Beatriz Viterbo Editora

— (2007b), *La batalla de los géneros. Novela gótica versus novela de educación*, Rosario, Beatriz Viterbo Editora.

## Contribution à un ouvrage collectif

Lorsqu'une référence est faite à une contribution au sein d'un ouvrage...

### 1. Référence intégrée au texte

Pour cela, chaque fois qu'il sera nécessaire, on indiquera le nom de l'auteur d'où provient la référence, entre parenthèses et en majuscule, suivi de la date de l'ouvrage auquel on fait référence et de la page, si nécessaire. Les termes seront séparés par une virgule, entre le nom et la date, puis par deux points pour indiquer la page. Il n'est pas nécessaire d'écrire « p. » devant le numéro de page.

Ex : « La situation est largement connue, bien que, sans doute, peu ou mal décrite » (LOSADA, 2018 : 21).

**Lorsqu'on se réfère à plusieurs contributions d'un même auteur, publiés la même année**, on les identifiera par des lettres, immédiatement collées à la date.

Ex : « La situation est largement connue, bien que, sans doute, peu ou mal décrite » (LOSADA, 2018a : 21).

« Ces deux documents visent surtout l'enseignement primaire. » (LOSADA, 2018b : 53-54).

### 2. Bibliographie

Le modèle général est le suivant :

Nom Prénom (année, Volume, Édition), « Titre de l'article » in *Titre* (dir. nom du ou des directeurs de publication), Lieu, Éditeur, Collection.

Ex. : Losada José Manuel (2018, vol. 7), « La culture religieuse : comment sortir de la jachère ? » in *L'Enseignement de la culture religieuse par l'Université laïque et républicaine* (dir. Marion Le Corre-Carrasco & Philippe Merlo-Morat), Lyon, Grimh, col. Le créateur et sa critique.

**Lorsqu'on mentionne plusieurs contributions d'un même auteur**, le nom de celui-ci est donné une seule fois, les titres suivants étant précédés d'un tiret long.

Ex : Losada José Manuel (2004), « La manera de pensar » in *Vivir juntos* (dir. Emmanuel Marigno), Madrid, Cátedra, Letras hispánicas.

— (2018, vol. 7), « La culture religieuse : comment sortir de la jachère ? » in *L'Enseignement de la culture religieuse par l'Université laïque et républicaine* (dir. Marion Le Corre-Carrasco & Philippe Merlo-Morat), Lyon, Grimh, col. Le créateur et sa critique.

## Article dans un périodique

### 1. Référence intégrée au texte

Pour cela, chaque fois qu'il sera nécessaire, on indiquera le nom de l'auteur d'où provient la référence, entre parenthèses et en majuscule, suivi de la date du périodique auquel on fait référence et de la page, si nécessaire. Les termes seront séparés par une virgule, entre le nom et la date, puis par deux points pour indiquer la page. Il n'est pas nécessaire d'écrire « p. » devant le numéro de page.

Ex : « No negaré que pudo influir en esta opinión » (PARDO BAZÁN, 1911 : 43).

**Lorsqu'on se réfère à plusieurs contributions d'un même auteur, publiés la même année**, on les identifiera par des lettres, immédiatement collées à la date.

Ex : « No negaré que pudo influir en esta opinión » (PARDO BAZÁN, 1911a : 43).

« Se contentó con transigir un poco. » (PARDO BAZÁN, 1911b : 12).

**Lorsqu'un auteur, particulièrement prolifique, a publié plusieurs articles la même année dans plusieurs périodiques**, on les identifiera par des lettres, immédiatement collées à la date, puis d'un mot principal du titre du périodique en italique.

Ex : « No negaré que pudo influir en esta opinión » (PARDO BAZÁN, 1911a, *Liberal* : 43).

« Eso es el ejemplo fatídico. » (PARDO BAZÁN, 1911a, *Mundo* :123).

« Se contentó con transigir un poco. » (PARDO BAZÁN, 1911b, *Liberal* : 12).

« Eso es el ejemplo fatídico. » (PARDO BAZÁN, 1911b, *Mundo* :13).

### 2. Bibliographie

Le modèle général est le suivant :

Nom Prénom (jour mois année), « Article » in *Périodique*, Lieu, Numéro.

Ex. : Pardo Bazán Emilia (22 09 1911), « La novela » in *El Liberal*, Madrid, n° 127.

Pardo Bazán Emilia (22 09 1911), « La novela realista » in *El Mundo republicano*, Madrid, n° 1.

## Références électroniques

### 1. Référence intégrée au texte

Les citations à des pages Web ou des documents en ligne sont présentées, dans le texte, de la même façon que les autres types de documents, soit l'auteur (ou le titre en caractère droit sans guillemet, passé à la position d'auteur, s'il n'y a pas d'auteur) et l'année entre parenthèses.

#### Cas général

(AUTEUR, date de mise en ligne de l'article : page)

Ex. : « The music is very important in dementia of the Alzheimer type » (SAGNON, 2009 : 12-13).

#### L'auteur est une collectivité

(Auteur, date)

Ex : « Pour payer vos impôts, vous devez vous rendre sur le site internet du Ministère. » (Agence de revenu du Canada, 2014)

#### La date n'est pas mentionnée

(AUTEUR, s. d.)

Ex. : « Il faut vivre heureux, ensemble et en société. » (DESCHAMPS, s. d.)

#### L'auteur n'est pas mentionné

(Titre en caractère droit et sans guillemet, date)

Ex. : « Le cinéma est-il vraiment nécessaire pour comprendre la société ? » (Le cinéma ?, 2013).

#### La date et l'auteur ne sont pas mentionnés

(Titre ou premiers mots du titre, s. d.)

Ex. : « A beber, beber y más beber ! » (Beber, s. d.)

#### Plusieurs documents du même auteur, sans date

(Roberge, s. d.-a)

(Roberge, s. d.-b)

### 2. Bibliographie

Le modèle général est le suivant :

Nom Prénom (année), Titre de l'article en caractère droit et sans guillemet, Nom du site, date de consultation du site, http adresse URL

Ex. : Sagnon Louis (2009), Musical structural determinants of emotional judgments in dementia of the Alzheimer type, Medical projet, consulté le 23 02 2014, <http://oi.org/10.1037/a0013790>

#### **L'auteur est une collectivité**

Auteur (date), date de consultation du site, http adresse URL

Ex : Agence de revenu du Canada (2014), consulté le 11 11 2018, <http://agencederevenuducanada.ca/1Hea1Oc>

#### **La date n'est pas mentionnée**

AUTEUR (s. d.), date de consultation du site, http adresse URL

Ex. : Deschamps (s. d.), consulté le 30 05 2017, <http://minovelaeslatuya.com/123opzhf>

#### **L'auteur n'est pas mentionné**

Un tiret long, Titre en caractère droit et sans guillemet, date de consultation, http adresse URL

Ex. : —, Le cinéma ?, consulté le 12 janvier 2013, <http://lecinemaestlavie.org/KHFTopz123>

#### **La date et l'auteur ne sont pas mentionnés**

Un tiret long, Titre ou Premiers mots du titre sans guillemet, (s.d.), date de consultation, http adresse URL

Ex. : —, A beber, beber y más beber !, consulté le 17 mai 2015, <http://beberycomereslomejor.es/ovarymer213669696>

## Locutions

**op. cit.** [*opus citatum, opere citato*] (œuvre citée)

Locution utilisée pour faire une référence à un livre du même auteur déjà cité auparavant.

N.B. : Ne s'utilise jamais pour reprendre la note immédiatement antérieure [voir : *idem* o *ibid*].

N.B. : Si plusieurs ouvrages d'un même auteur sont cités, la note comprendra : Prénom Nom, *Titre*, page.

**Ibid.** [*Ibidem*] (au même endroit)

Terme utilisé dans les références d'un document, pour éviter la répétition lorsque la même source a été citée dans la référence précédente.

J. Kerbrat, Milieux continus déformables, ENSTA, 1993, p. 23.

*Ibid.*, p. 43.

**Id.** [*Idem*] (la même chose)

Lorsque deux notes consécutives portent sur un même auteur, mais pour deux ouvrages différents, dans la seconde, on remplace le nom de l'auteur par « *id.* »

**et al.** [*et alii*] (et autres)

Lorsqu'un ouvrage comporte plus de deux auteurs, seul le premier auteur est repris suivi de l'abréviation « *et al.* »